

République française

PREFECTURE DU RHONE

REGISTRE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Projet ZAC Charvas II

Maître d'ouvrage Communauté de communes du Pays de l'Oron.

Lieu d'enquête : mairie de Communay

Ouverture du registre d'enquête

En exécution de l'arrêté n° E-2019-190 du 30 juillet 2019
du préfet de la région Auvergne - Rhône-Alpes, préfet du Rhône,
je soussigné (1) JEAN-PHILIPPE CHONÉ, Maire de Communay

ai ouvert ce jour le présent registre coté et paraphé contenant 4 feuillets non mobiles et 16 pages

pour recevoir pendant 33 jours consécutifs,

du 16 septembre 2019 au 18 octobre 2019

les observations du public aux jours et heures suivants d'ouverture de la mairie (2) :

Du lundi au vendredi
de 8^h30 à 12^h00 et de 13^h30 à 17^h30

A Communay, le 06/09/2019

Le maire,



- 1) - Préciser nom et qualité
- 2) - Préciser les jours et heures d'ouverture de la mairie au public

Handwritten mark or signature at the bottom of the page.

Observations du public

Lined area for public observations, crossed out with a diagonal line.

~~Jean-Louis DELFALL
Commissaire-Enquêteur~~

Clôture du registre d'enquête

Le *Vendredi 18 octobre* à *17* heures *30*,

le délai étant expiré,

je soussigné (1) *Jean-Louis DELFAU*

Commissaire enquêteur

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant *33* jours

consécutifs. *Sans aucune annotation.*

(2) lettres, notes écrites et pétitions ont été annexées au présent registre.

~~Jean-Louis DELFAU
Commissaire Enquêteur~~

Le maire

P. J.



- 1) – Préciser nom et qualité
- 2) – Préciser le nombre